

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JUIN 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 23 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 27

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoint

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, M. VIVIEN.

Conseillers

M. JADOT, Mme RENY, Mme LECOMTE, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON,
Mme COUSTILLET, Mme CAUFORIEZ MARQUES, M. CHINZI, M. HUET, M. BOULLAND, Mme VIGUIER.

Procurations :

M. DE MEULEMEESTER à Mme PUECH
Mme VARFOLOMEIEFF à Mme FARGEOT
M. MICALLEF à Mme RENY
M. RACHIDI à Mme PORTELETTE
M. DEGHANI-AZAR à M. CHINZI
M. LIDA à Mme GYSEN
Mme LEOGANE à M. COUTÉ
Mme JAUDINOT à M. HUET
Mme VANGEON à Mme VIGUIER



Secrétaire de séance : Mme DRAPRON

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

VU les articles L. 2122.4 et suivants, L. 2122.7 et suivants du Code Général des Collectivité Territoriales,

VU les dispositions de la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C du Ministère de l'intérieur,

VU le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU l'arrêté préfectoral 2017-PREF-DRCL n° 406 du 20 juin 2017 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs

CONSIDERANT que pour la Commune de Ballainvilliers doivent être désignés au scrutin secret **15** délégués et **5** suppléants

CONSIDERANT que le mode de scrutin pour l'élection des suppléants est un scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel (art R 138 à R 142).

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres présents les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, il s'agit de :

- Monsieur Gérard COUTÉ
- Monsieur Jean-Louis CHINZI
- Madame Stéphanie VIGUIER
- Madame Christelle CAUFORIEZ

Listes enregistrées :

Pour un train de sénateur

Ballainvilliers autrement

Dépouillement et résultat du vote :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : **27**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **0**

Nombre de vote blanc : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **26**

Pour un train de sénateur

21 suffrages obtenus soit **12 délégués** et **4 suppléants**

Ballainvilliers autrement

5 suffrages obtenus soit **3 délégués** et **1 suppléant**

Sont élus délégués titulaires :

«Pour un train de sénateur» :

SEJOURNE Brigitte (épouse PUECH)
DE MEULEMEESTER Arnaud
BARRAU Marie-Claude (épouse FARGEOT)
COUTÉ Gérard
VARFOLOMEIEFF Dominique
MORMONT Jean-Arnaud
TERI Pierrette (épouse RENY)
VIVIEN Marc
PORTELETTE Hélène
JADOT Philippe
OLIVEIRA Maryline (épouse GYSEN)
RACHIDI Rida

«Ballainvilliers autrement» :

GUEU Stéphanie (épouse VIGUIER)
HUET Dominique
ROBIN Nathalie (épouse JAUDINOT)

Sont élus délégués suppléants:

«Pour un train de sénateur» :

LOUCIF Malika (épouse POISSON)

LIDA David

LEOGNAE Melodye

DEGHANI AZAR Hirbod

«Ballainvilliers autrement» :

Daniel BOULLAND

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Brigitte Puech".

Brigitte PUECH